

## Déclaration pour le Conseil du 18 juillet 2013

Mesdames et messieurs,

Le samedi 22 juin la commune de Mésanger a été le siège d'une manifestation surprenante, surprenante parce qu'elle n'avait pas lieu d'être.

Par la suite, les médias ont largement rendu compte de l'enchaînement de faits et d'affirmations approximatifs, erronés, voire inexistantes, qui ont amené notre commune à un moment de triste célébrité dont elle se serait bien passé.

Monsieur le Maire,

Le groupe d'opposition MCS vous a demandé par courrier la tenue d'un Conseil municipal extraordinaire afin de clarifier la situation entre élus, et ainsi de préserver la sérénité de ce conseil du 18 juillet. Non seulement vous n'avez pas donné suite à notre demande, mais vous n'y avez pas répondu, montrant par là le mépris dans lequel vous tenez les élus de votre Conseil.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'il faut passer à autre chose, oui, c'est vrai, il y a mieux et surtout il y avait mieux à faire pour notre commune... Mais peut-on encore travailler en équipe quand le premier magistrat de la commune se donne le droit de ne pas respecter la loi de la République et qu'il refuse de s'en expliquer devant son Conseil ?

Alors, oui, nous en reparlons aujourd'hui, parce que la question n'est pas réglée et parce que nous n'acceptons pas d'être confondus avec ceux qui mettent notre commune hors la loi.

Nous aurions pu quitter ce Conseil, l'idée, l'envie nous en est venue. Mais nous continuerons notre travail par respect pour les mésangéens et en particulier les 28 % qui nous ont élus.

Les conseillers municipaux MCS :

Christophe Andreoletti, Jacqueline Depeyras, Bernard Laouéan, Paul Goiset.